



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA CORRÈZE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le public est informé qu'une enquête publique est ouverte du 9 septembre 2019 au 9 octobre 2019 inclus, soit pendant 31 jours consécutifs, pour connaître l'avis du public sur le projet présenté par la société CPV SUN 40 relatif à la création d'une centrale photovoltaïque au sol sur des terrains situés au lieu-dit « Les Gatouilles Haut », sur la commune de Lubersac.

Le projet fait l'objet d'une demande de permis de construire déposée sur la commune de Lubersac. Ses principales caractéristiques sont les suivantes : La centrale d'une surface clôturée d'environ 4,63 ha aura une puissance crête installée cumulée d'environ 5,21 MWc. Elle nécessitera la mise en place d'environ 11 970 modules photovoltaïques disposés sur des structures porteuses fixées par des pieux battus dans le sol, de 4 postes de transformation et d'un poste de livraison. En tout, la surface de plancher occupée par les locaux techniques sera d'environ 52,72 m².

Madame Mary-Lyse Baudoux-Plas, retraitée de la fonction publique d'État, a été désignée commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Limoges.

Le dossier d'enquête comprenant notamment une étude d'impact et son résumé non technique ainsi que les avis émis par les collectivités territoriales concernées et leurs groupements, sera tenu à la disposition du public du 9 septembre 2019 au 9 octobre 2019 inclus :

- sur le site internet « Les services de l'État en Corrèze » : <http://www.correze.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Enquetes-publiques>

- en mairie de Lubersac, aux heures d'ouverture des services : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et samedi de 9h00 à 12h00.

Durant cette même période, le dossier pourra également être consulté sur un poste informatique au sein des locaux de la préfecture de la Corrèze (bureau de l'environnement et du cadre de vie, 1 rue Souham à Tulle) aux heures d'ouverture des services : du lundi au vendredi de 8h15 à 12h00 et 13h30 à 16h30.

Le public pourra :

- consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête tenu à sa disposition en mairie de Lubersac,
- adresser ses observations et propositions par écrit au commissaire enquêteur
 - par correspondance adressée à la mairie de Lubersac (*Madame le commissaire enquêteur - enquête publique projet de centrale photovoltaïque – Mairie – 3 rue du Général Souham – 19210 Lubersac*),
 - pour courrier électronique adressé à pref-environnement@correze.pref.gouv.fr (mentionner dans l'objet du courriel *Enquête publique projet de centrale photovoltaïque à Lubersac*).

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de Lubersac pour recevoir ses observations et propositions, écrites ou orales, aux jours et heures suivants :

- le 9 septembre 2019 de 9h00 à 12h00,
- le 18 septembre 2019 de 14h00 à 17h00,
- le 27 septembre 2019 de 9h00 à 12h00,
- le 5 octobre 2019 de 9h00 à 12h00,
- le 9 octobre 2019 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Un exemplaire du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera tenu à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête :

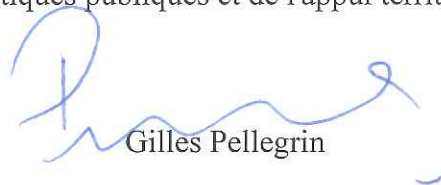
- en mairie de Lubersac,
- à la préfecture de la Corrèze (bureau de l'environnement et du cadre de vie),
- sur le site internet « Les services de l'État en Corrèze » : <http://www.correze.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Enquetes-publiques>

Les demandes d'information relatives au projet peuvent être adressées à la société CPV SUN 40 (adresse : 47 rue J.A. Schumpeter, 34470 Perols - chef de projets, M. Denis Bouzon - tél. 06 28 06 79 06 - mail dbouzon33@gmail.com).

A l'issue de l'instruction, le préfet de la Corrèze sera amené à statuer, au nom de l'État, sur la demande de permis de construire (accord, accord assorti de prescriptions ou refus).

Le préfet,

Pour le préfet et par délégation,
le directeur de la coordination des
politiques publiques et de l'appui territorial



Gilles Pellegrin